Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 029-212900385-20260416-DELIB202626-DE

Département du Finistère
Commune de COMMANA

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du 16 avril 2026

❖

Le Conseil Municipal de la commune de Commana s'est réuni le 16 avril 2026 à 18 heures, à la Salle des fêtes, sous la présidence de Philippe PLOUZANÉ, Maire.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :
Mme Anne GEORGELIN – M. Philippe ROMAND - Mme Sabine MOUILLÉ – M. Jean-François PRÉ – M. Florian BARTHS – Mme Sara ZAMOJSKI – M. Benoît JOSEPH – Mme Aurélie SAUVAGET - Mme Clémentine MIGNOT – M. Loïc JESTIN – Mme Cécile BOUREL – M. Laurent QUINTIN – M. Ludovic LE BRAS - Mme Sabrina MORVAN.

Tous les conseillers en exercice étaient présents.

Date de la convocation : 11/04/2026.
Date d'affichage de la convocation : 11/04/2026.
Secrétaire de séance : M. Philippe ROMAND.

❖

Délibération 26 2026 : Affectation du résultat 2025.

Monsieur le Maire, Philippe PLOUZANÉ rappelle au Conseil Municipal que le budget de fonctionnement de la commune 2025 a permis de dégager un excédent de fonctionnement de : **344 913,50 €.**

Il est proposé au Conseil Municipal d'affecter cet excédent dans sa totalité en section d'investissement du budget commune au compte 1068 pour l'année 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 en section d'investissement du budget commune 2026 pour sa totalité : 344 913.50 €.
14 voix pour – 1 abstention.

Pour extrait conforme au registre
Le Maire,
Philippe PLOUZANÉ.

MAIRIE DE COMMANA
29450

Le secrétaire de séance
Philippe ROMAND.